

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 89 (1962)

Heft: 3

Artikel: Le "Conseil" des patoisants romands a siégé

Autor: Molles, R.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-232729>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le « Conseil » des patoisants romands a siégé

En ouvrant la séance, M. Joseph Gaspoz, président, souhaite la bienvenue à M. André Rougemont, appelé à remplacer F.-L. Blanc, décédé, et dont on a dit toute l'activité rayonnante en faveur de nos patois... M. André Rougemont est un jeune plein d'allant et qui animera, désormais, l'émission « Un Trésor national : nos patois ». Il se propose de choisir, pour chaque diffusion, un thème général qui permette aux patoisants des divers cantons de collaborer, et c'est ainsi que les 3, 16 et 30 décembre, les fêtes de fin d'année lui fourniront l'occasion d'évoquer ces fêtes dans la tradition des anciens, en même temps que les personnages qui, dans l'idée des enfants, apportaient les cadeaux... comme l'a suggéré M. Ernest Schulé, rédacteur en chef du Glossaire.

Chacun s'accorde ensuite à reconnaître le grand succès de la Fête romande des patoisants de Vevey et de l'heureuse collaboration apportée par l'Association des costumes vaudois, présidée par M. Agénor Clavel. Les comptes en ont été bouclés à satisfaction générale... Quant à la partie « spectacle », elle devra, dans toutes les fêtes futures, faire l'objet d'une préparation plus étudiée.

M. Joseph Gaspoz entretient ensuite l'assemblée des Fêtes valdôtaines d'Aoste (dont M. Eugène Wiblé nous parle dans ce *Conteur*) et de l'enthousiasme qui y réigna pour la défense d'une cause qui nous est chère.

Concernant le *Conteur romand*, tous les patoisants, les Amicales et les Cantonales se doivent de le soutenir, de lui faire de nouveaux abonnés et d'y collaborer, voire, pour ceux qui sont com-

merçants, d'y insérer quelques annonces publicitaires.

L'activité future du « Conseil » comprendra plusieurs objets : Exposition 1964, l'édition d'un vocabulaire français patois, en travail, d'un Almanach romand, de l'établissement, par M. Eugène Wiblé, d'un Livre d'Or des « Mainteneurs ». Il est recommandé, d'autre part, à tous ceux qui ont connaissance d'articles se rapportant aux patois ou à nos traditions, de bien vouloir les découper et les adresser à M. Eugène Wiblé, rue Empeyta, Genève.

Du pain sur la planche, comme on voit ! La prochaine réunion du Conseil aura lieu le dimanche 28 janvier 1962. Quant à l'Assemblée des délégués, elle se réunira le dimanche 11 mars, à la Maison de la Radio.

R. Molles.

Depuis six générations
les bons Vaudois

CIGARES
GRANDSON

fument les 4/3 légers

4/3 forts

VAUTIER FRÈRES & Cie 1832

Maison fondée en 1832

